

LETTRE AUX HABITANTS



Chers Bucheriens,

Il y a maintenant douze ans, vous m'avez accordé votre confiance pour devenir maire de notre commune. Depuis, j'ai eu à cœur d'exercer cette fonction avec sincérité, disponibilité et attachement à notre village, à son histoire et à celles et ceux qui le font vivre.

Ces douze années ont été marquées par de nombreux projets, petits et grands : l'entretien de nos routes et de nos bâtiments, le soutien aux associations, la préservation de notre cadre de vie, l'attention portée à nos aînés comme à nos enfants.

Mais elles ont surtout été faites de rencontres, de discussions sur la place du village, de moments partagés lors des fêtes, de cérémonies ou simplement au détour d'un chemin.

Dans le cadre de mes actions au service des habitants, la commune a pu bénéficier du prêt de matériel, d'aide par les salariés et d'un local pour stocker le matériel par notre exploitation le Gaec Crappier.

Cette mise à disposition temporaire, réalisée sans aucun coût pour la collectivité, permet de mener certains projets communaux dans de bonnes conditions tout en optimisant les moyens publics.

Aujourd'hui, avec la même envie de m'engager et le même respect pour chacune et chacun d'entre vous, j'ai décidé de me représenter. Parce que je crois en l'avenir de notre commune rurale, parce que des projets restent à mener, et parce que l'expérience acquise au fil des années est un atout pour continuer à défendre nos intérêts et notre qualité de vie.

Si vous m'accordez à nouveau votre confiance, je m'engage à rester un maire proche de vous, à votre écoute, présent sur le terrain, et fidèle aux valeurs de simplicité, de respect et de bon sens qui font l'âme de notre village.

Je vous remercie sincèrement pour ces années partagées et pour l'attention que vous porterez à ce message.

Bien cordialement,

Magali Crappier
Votre dévouée Maire.



NOUS L'AVONS FAIT :

2014 – 2020 : Bien vivre à Bouchoir

2020 – 2026 : Continuons de bien vivre à Bouchoir

Nous n'avons pas procédé à une augmentation des impôts.

Les taux de la commune sont restés inchangés pendant ces 12 années.

Il y a eu des aides financières à travers des subventions du département, de la région et de l'état.

LOISIRS :

- Création sur la place du village : Panier de basket, table de tennis de table et de pique nique, terrain de foot protégé par des filets, terrain de pétanque, jeu pour enfants et sécurisation de l'espace par des potelets en bois.
- Création d'une aire d'équipements sportifs à côté du parking covoiturage.
- Création d'une aire de jeu pour enfants et de terrains de pétanque.
- Aménagement de la bascule : réhabilitation de l'abri, table pique nique, poubelle.

SÉCURITÉ ET VOIRIE :

- Création de trottoirs rue du Marteloir avec emplacement parking, rue de la chapelle et rue de l'Abbé Lavallart, création de passages piétons, stationnements.
- Aménagement et Embellissement de l'entrée de la chaussée Brunehaut jusqu'au rond point (trottoirs, stationnement, plantation massif arbustes et fleurs).
- Création d'un abri bus chaussée Brunehaut pour l'arrêt du bus scolaire.
- Rénovation d'un stationnement pour l'accueil du médecin.
- Remplacement de l'éclairage public par des leds.
- Sécurisation du carrefour de l'intersection de la RD 329 /RD 131.
- Pose de radars pédagogiques : Chaussée Brunehaut, Rue de l'Abbé Lavallart.
- Entretien des marres, des noues pluviales.

CADRE DE VIE :

- Mise en peinture des 3 transformateurs électriques.
- Création d'un parking covoiturage au cimetière et d'un aménagement paysager.
- Implantation de cendriers et poubelles dans la commune.
- Implantation de panneaux évoquant le patrimoine de la commune.
- Plantation d'arbres fruitiers pour les naissances.
- Embellissement des deux calvaires (rue de la Chapelle et chaussée Brunehaut).
- Création de deux hôtels à insectes : sur la place et au rond point.
- Mise en place de décors de Pâques.
- Rejointoientement des murs de l'asile de nuit.



SANTÉ :

- Installation d'une infirmière, d'un médecin et de deux kinésithérapeutes.
- Pose d'un défibrillateur à la mairie.

CIMETIÈRE :

- Rejointoientement du mur en façade et remplacement du mur côté parking.
- Enherbement des allées vu l'interdiction d'utilisation de produits désherbants.
- Reprise des tombes abandonnées.
- Création d'un ossuaire et élaboration d'un nouveau plan du cimetière.
- Rénovation du calvaire en cours.

ADMINISTRATIF :

- Création d'un site internet et d'une lettre adressée tous les 3 mois aux habitants.
- Mise en place de cartes cadeau pour les enfants, les aînés et les bacheliers.
- Plan d'adressage de la commune en vue de la fibre.
- Création d'un blason.
- Acquisition d'un bien sans maître.

BÂTIMENT :

*** Église :**

- Pose de bavettes et de grilles de protection aux vitraux (condensation / aération / casse).
- Rénovation du cœur de l'église, remplacement du réseau électrique et des luminaires.
- Mise en place de l'accessibilité : rampe, main courante.
- Rénovation des cloches et de l'escalier.
- Remise en état du paratonnerre du clocher.

*** Salle polyvalente :**

- Remplacement de la clôture en grillage par des plaques dans la cour, création d'un trottoir et enherbement de l'espace.
- Mise en place de l'accessibilité : cheminement piétonnier, place parking pour personnes à mobilité réduite, luminaire, lavabo.
- Réaménagement du bar en fixe.
- Isolation de la toiture et pose d'une VMC.

*** Logement communal :**

- Rénovation complète de la maison n°8 : électricité, isolation, toiture, sol, peinture.
- Remplacement de 4 fenêtres au n°10, installation d'une vmc.



* La chapelle :

- Continuité de la rénovation du bâtiment avec l'aide financière de l'association des amis du patrimoine de Bouchoir : l'intérieur, les vitraux, le sol, les portes.

* La mairie - École :

- Création de l'accessibilité personnes à mobilité réduite avec aménagement paysager.
- Rénovation et amélioration du réseau électrique

ANIMATION :

- Ateliers intergénérationnels : aux vacances scolaires de février et novembre.
- Chasse aux œufs.
- Arbre de Noël.
- Ponctuellement spectacle de théâtre, cirque, musique.
- Partage intergénérationnel d'activités sur la place du village le mercredi en juillet et août.

UN COMBAT ET UN MAINTIEN DE NOTRE ÉCOLE AU VILLAGE

ENGAGEMENT VILLAGE FLEURI :

